 المعهد العالي للموسيقى - سوسة Institut Supérieur de Musique - Sousse	République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université de Sousse Institut Supérieur de Musique de Sousse Avis de candidature au mastère Référence : SCO-DOC-01 Date d'approbation : 02/09/2024 Version : 00
---	---

L'Institut Supérieur de Musique de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à son mastère de recherche (Régime LMD) pour l'année universitaire **2026-2027** :

Type de Mastère	Recherche (X) - Professionnel ()
Parcours	Mastère de recherche : - Musique et Musicologie / Musique et Interprétation
Nature du diplôme	Simple
Type de formation	Formation Normale
Mode d'organisation de la formation	Présentielle

Objectif général de la formation	- Former d'interprètes professionnels, d'enseignants spécialisés en pratiques instrumentales ou vocales, des chercheurs en musique et musicologie et d'entrepreneurs dans les divers domaines du secteur culturel général et musical en particulier.
----------------------------------	--

Objectifs spécifiques	- Consolider le niveau de la pratique instrumentale ou vocale. - Développer les compétences dans les domaines de la pratique et de la création musicale (Improvisation, composition, arrangement, etc.) - Doter les étudiants d'une bonne maîtrise des outils, des techniques et des connaissances théoriques, indispensables à la recherche musicologique. - Préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement musical et musicologique. - Consolider les aptitudes des étudiants à créer et à innover en puisant dans les répertoires musicaux classiques et traditionnels
-----------------------	---

Métiers visés par l'offre de formation	Enseignants spécialisés en pratique instrumentale et /ou vocale (Maternelle, primaire, secondaire, universitaire et aux conservatoires) Musicien intervenant dans des formations orchestrales en Tunisie et à l'étranger Compositeur et/ou arrangeur Enseignement de la musique dans les établissements publics et privés (Maternelle, primaire, secondaire, universitaire et aux conservatoires) Chercheur en musique et musicologie Manager dans le secteur de la musique Prestataire de services liés aux métiers de l'animation musical.
--	---



A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2026-2027

Effectif total à retenir	Mastère de recherche	30 étudiants
Nombre des étudiants Hors ISMS à retenir	Maximum 25% de l'effectif total	
Procédure de sélection	Présélection des dossiers sur score Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B*. Affichage de la liste définitive.
Spécialité à retenir	Licence en Musique et Musicologie + licence en Musique et interprétation + Maîtrise en musicologie (ou tout autre diplôme équivalent)	
Inscription sur le site web de l'Institut et date limite limite du dépôt des dossiers	- Du 10/07 au 25/08/2026	
Résultats de la sélection finale	- A partir du 01 /09/2026	
Inscriptions sur le site http://www.inscription.tn	- À partir du 10/09/2026	
Démarrage des cours	- 15/09/2026	

- Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B

Liste A : Liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le score
Liste B : Cette liste cite les candidatures refusées et en attente.	Liste des étudiants de l'ISMS ayant une moyenne inférieure à 11 Dossiers non conforme ou manquants ou hors délais

B. La pré-sélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISMS (<https://isms.tn>) Et ce du 03juillet 2026 au 20 août 2026. Dans un premier temps, l'évaluation des candidatures sera effectuée sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISMS et la page officielle FB de l'institut, les invitants à présenter leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous. Après la sélection définitive (suite à la vérification des dossiers), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.

c. les documents à fournir



Ces documents sont à fournir sur votre compte web mais aussi en papier :

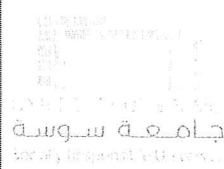
- Les candidats présélectionnés sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier) le jour de l'entretien oral
- 1 copie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus
- Une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement
- Une lettre de motivation qui sera notée dans le score final
- 3 photos d'identité récentes
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat

D. Calcul du score

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score. Le score est calculé comme suit :

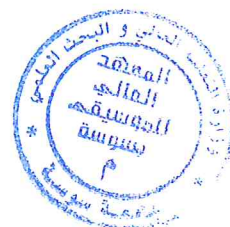
Critère de sélection	Musique et musicologie	Musique et interprétation
Moyenne de l'Unité d'Enseignement « Éléments du langage tonal » obtenue par l'étudiant(e) au cours de la troisième année de Licence.	Moyenne de l'unité (coefficient 1)	Moyenne de l'unité (coefficient 1)
Moyenne de l'Unité d'Enseignement « Éléments du langage modal » obtenue par l'étudiant(e) au cours de la troisième année de Licence.	Moyenne de l'unité (coefficient 1)	Moyenne de l'unité (coefficient 1)
Moyenne de l'Unité d'Enseignement « Pratiques instrumentales et vocales » obtenue par l'étudiant(e) au cours de la troisième année de Licence.	Moyenne de l'unité (coefficient 2)	Moyenne de l'unité (coefficient 1)
Moyenne de l'Unité d'Enseignement « Musique et Musicologie » obtenue par l'étudiant(e) au cours de la troisième année de Licence.	Moyenne de l'unité (coefficient 1)	Moyenne de l'unité (coefficient 2)
Somme des moyennes générales obtenues par l'étudiant(e) au cours des trois années de la Licence.	Moyenne générale des trois années (coefficient 1)	Moyenne générale des trois années (coefficient 1)
Score final		



 المعهد العالي للموسيقى - سوسة Institut Supérieur de Musique - Sousse	République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université de Sousse Institut Supérieur de Musique de Sousse	
	Avis de candidature au mastère	Référence : SCO-DOC-01 Date d'approbation : 02/09/2024 Version : 00

Responsable(s) pédagogiques (s)	Mr Khaled SLAMA
---------------------------------	-----------------

(*) : Les étudiants de l'ISMS sont exonérés de la certification des copies des diplômes et des relevés de notes.



Le Directeur
Dr. Fakhri Hakima

le 30/06/2026